

*Christlene Channa
Ancienne stagiaire du site Nord
Apprentie en Production Service
en Restauration*



Soyez acteur
de la 2e Chance de nos stagiaires!

**SOUTENEZ DES JEUNES IMPLIQUÉS ET
MOTIVÉS À CONSTRUIRE LEUR PROJET
PROFESSIONNEL EN VERSANT
LA TAXE D'APPRENTISSAGE SELON LA
NOUVELLE REFORME !**



TAXE D'APPRENTISSAGE

2023

L'E2C, UN CONCEPT ORIGINAL

Depuis sa création, l'École de la 2e Chance poursuit l'objectif de former les publics les plus éloignés de l'emploi et de les accompagner vers une insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable, en répondant aux enjeux des territoires et des entreprises. Pour ce faire, l'E2C propose un parcours intensif construit sur un triptyque qui fait la force du dispositif.

- **COMPÉTENCES**

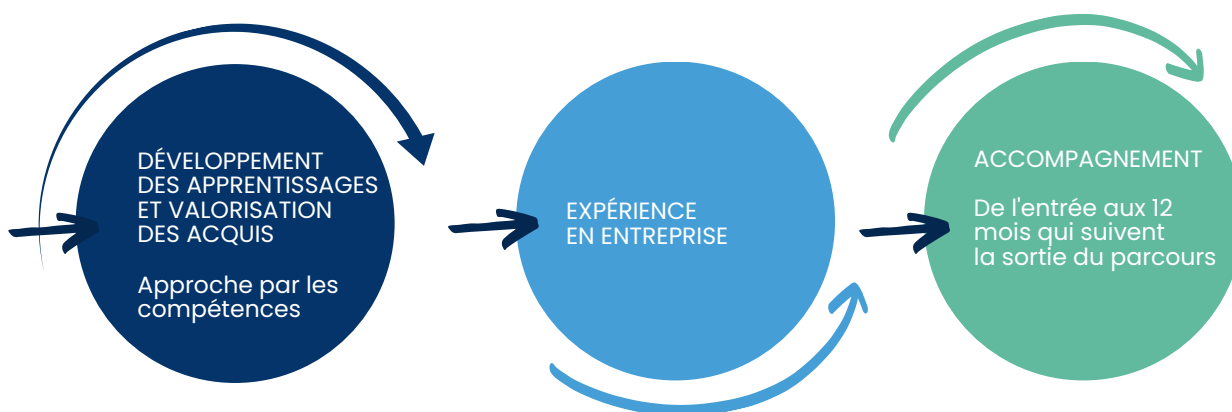
Adopter des pédagogies innovantes, facilitant l'apprentissage par l'action, valorisant la réussite et se tenant au plus près des réalités professionnelles.

- **ENTREPRISES**

Associer tout au long du parcours les entreprises du territoire à l'effort de formation.

- **ACCOMPAGNEMENT**

Construire un parcours d'intégration professionnelle sur-mesure pour chaque jeune, qui tient compte de sa situation sociale et personnelle.



> CHIFFRES CLÉS* :

64%

DES STAGIAIRES

accèdent à un emploi, une alternance ou une formation diplômante/qualifiante.

30%

DU TEMPS DE PARCOURS

se déroule en alternance au sein des entreprises partenaires.

15 268

STAGIAIRES ACCUEILLIS

soit une hausse de 7,6% en un an.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

L'E2C est également une solution structurante du "Contrat d'engagement jeune" (CEJ) et peut être mobilisée, à ce titre, comme une étape du parcours CEJ. Un jeune en CEJ peut donc candidater pour intégrer une E2C.

L'ENTREPRISE, CLÉ DE VOÛTE DU DISPOSITIF E2C

RELIER PROJETS PROFESSIONNELS DES STAGIAIRES ET BESOINS DES ENTREPRISE

- Ateliers de techniques de recherche d'emploi en lien avec les entreprises du territoire.
- Découverte du monde professionnel grâce à des visites d'entreprises, des présentations métiers.
- Acquisition de compétences professionnelles et socioprofessionnelles par l'alternance.
- Sortie vers une formation qualifiante ou vers l'emploi direct en entreprise.

DES PARTENAIRES MOTEURS :

La diversité et l'engagement des partenaires favorisent la construction du projet professionnel de chaque stagiaire. Ils lui permettent d'acquérir des compétences par la réalisation de stages, de projets sociaux, culturels et citoyens.

EN REVERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'E2C, VOUS :

RENFORCEZ L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES :

Développement de compétences techniques et professionnelles, en particulier, vers des parcours spécialisés couvrant 11 secteurs d'activité et 31 métiers.

FAVORISEZ DE NOUVELLES INITIATIVES PÉDAGOGIQUES

Développement d'ateliers de posture pour l'emploi, de "classe inversée"...

SOUTENEZ LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS

Dans les domaines de la formation digitale, du numérique, de l'écocitoyenneté...

**"J'AI ENVIE D'AVOIR
UNE DEUXIÈME CHANCE !"**



COMMENT FONCTIONNE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

En 2020, les décrets d'application de la loi pour la liberté de choisir son avenir profession défini les règles de collecte de la taxe d'apprentissage. La part principale finance les formations d'apprentissage, et le solde accompagne le développement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage) et l'insertion professionnelle. L'École de la 2e Chance partie des organismes bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage.

TAXE D'APPRENTISSAGE ?

13%

(solde de la taxe d'apprentissage) pour le financement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage).

0.68%

de la masse salariale brute de l'entreprise.

87%

pour le financement de l'apprentissage.

EN 2023, COMMENT REVERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'E2C ?

NOUVEAU : à partir de 2023, la collecte de la taxe d'apprentissage se fera via la plateforme SOLTÉA, développée et gérée par la Caisse des Dépôts. Vous pourrez choisir l'établissement que vous souhaitez soutenir, et la Caisse des Dépôts se chargera du versement.

- ✓ Choisir les établissements ou les formations auxquels les employeurs souhaitent affecter ce solde ;
- ✓ Suivre les virements qui seront effectués par la Caisse des Dépôts à l'attention des établissements en toute sécurité ;
- ✓ Retrouver l'historique des virements des années précédentes.
- ✓ Consulter l'ensemble des établissements et/ou formations éligibles à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage ;
- ✓ Trouver les coordonnées des interlocuteurs au sein des établissements.



VOUS PASSEZ PAR VOTRE EXPERT-COMPTABLE POUR VOTRE DÉCLARATION ?

📌 Demandez lui d'indiquer l'E2CR comme bénéficiaire de votre versement.



NOUS CONTACTER :

E2C LA RÉUNION

Bât "La Turbine" - 5 rue André Lardy, Quartier d'Affaires de la Mare - 97438 SAINTE-MARIE

Contact : Sabrina IMAZOUTE

Tel : 06 92 62 59 06 / Mail : e2cрта@e2creunion.re

Raison Social : ASSOCIATION E2CR / Code UAI : 9741601X / SIRET : 75 208 438 400 037

www.e2creunion.re



E2CR



E2CR

L'E2CR est membre du Réseau national des Écoles de la 2e Chance France

